

Code de l'enseignement cursus Design	S4.8
Code de l'enseignement cursus Architecture	S6 SS
Nombre d'ECTS	2
Volume horaire étudiants	24h

Enseignants responsables : Céline Bonicco-Donato, MA SHS

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectifs :

- Comprendre que la théorie architecturale et l'environnement construit sont porteurs d'enjeux philosophiques.
- Développer une lecture politique de l'aménagement urbain en prenant conscience que les dispositifs spatiaux induisent certains jeux de pouvoir et certaines pratiques.
- Acquérir les notions de base en esthétique pour comprendre le statut singulier de l'architecture en philosophie de l'art

Déroulement :

Le cours magistral s'articulera en deux grands moments :

Les premières séances seront consacrées à une lecture politique de l'aménagement urbain, notamment des espaces publics. A partir de la théorie foucauldienne de la discipline et de la sécurité, il s'agira de montrer que non seulement leur aménagement physique mais également l'ambiance qu'ils donnent à vivre sont perçus et conçus comme des instruments stratégiques au moyen desquels des conduites peuvent être prévues, incités ou encore normalisées. Le cours s'attachera également à montrer que ce lissage des ambiances urbaines peut également susciter des possibilités de résistance.

Ensuite, le cours s'intéressera à la théorie de la beauté développée par Kant dans sa Critique de la faculté de juger, en montrant les difficultés qu'elle pose à l'architecture. En effet, la scission opérée par le philosophe entre le beau et l'utile a placé l'architecture devant un dilemme insoluble : privilégier la forme ou l'usage. Les apories d'une telle alternative permettront de mobiliser une autre conception de la beauté susceptible d'éclairer le type d'expérience que peut donner à vivre l'architecture : celle développée par le pragmatisme américain.